

18-21 NOVEMBRE 2025 - LIMASSOL, REPUBLIQUE DE CHYPRE

ACCOBAMS-MOP9/2025/ProjetRés9.8

PROJET DE RÉSOLUTION 9.8 NETCCOBAMS

La Réunion des Parties de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente:

Rappelant la Résolution 8.7 sur "NETCCOBAMS",

Prenant en considération la Recommandation 16.15 du Comité scientifique sur « NETCCOBAMS »,

- Demande au Comité scientifique de revoir et d'actualiser les Termes de Référence du Groupe de travail d'experts sur NETCCOBAMS;
- 2. Demande au Groupe de travail sur NETCCOBAMS de :
 - a) développer des Lignes directrices sur l'utilisation de NETCCOBAMS, y compris des spécifications sur l'accès aux cartes, aux données et aux informations, en fonction des différents types d'utilisateurs, afin de garantir une utilisation sûre des données sensibles ;
 - b) organiser des réunions spécifiques (Termes de Référence à préparer), selon les besoins, pour examiner les cartes, les données et les informations présentes sur la plateforme et pour convenir de la meilleure utilisation des options de la plateforme ;
 - c) se réunir périodiquement, selon les besoins, afin de déterminer quel type d'utilisateurs peut accéder au nouveau matériel ajouté à la plateforme (cartes, données et informations);
- Demande au Secrétariat de diffuser des informations sur la valeur ajoutée de la plateforme en ligne NETCCOBAMS, y compris sa contribution aux mesures d'atténuation réalisées, parmi les forums nationaux et internationaux, les gestionnaires et les parties prenantes (telles que l'Organisation maritime internationale, les autorités portuaires, les compagnies maritimes), afin d'accroître la visibilité du travail accompli et d'encourager l'utilisation de NETCCOBAMS et la soumission de données sur cette plateforme.